SSP
ENSEIGNEMENT
LETTRE D'INFORMATION DU SYNDICAT DES SERVICES PUBLICS

2000 ENSEIGNANT·E·S EN GRÈVE !

N°51 JUIN 2019

La journée du 14 juin a été historique: jamais, en Suisse, jamais à Lausanne, il n'y avait eu autant de personnes dans la rue pour manifester.

Dans les écoles vaudoises, la grève des femmes a été d'une belle ampleur. Le fruit d'un travail de longue haleine, dont notre syndicat sort renforcé. On continue sur cette lancée !

Dans les établissements scolaires vaudois, les grèves ont été massives dans plusieurs dizaines d'entre eux et nous pouvons estimer que les établissements sans aucun·e gréviste font exception. Un résultat qui s'inscrit dans l'extraordinaire dynamisme et la force inculqués par les collectifs, mais également dans le travail syndical mené sur le terrain par le SSP depuis plus d'un an.

Avec une estimation de près de 2000 grévistes le 14 juin, nous n'avions plus connu, dans les écoles vaudoises, une telle mobilisation depuis la réforme de la grille salariale de 2008-2009. En plus des nombreuses écoles, fermées ou massivement en grève à Lausanne et environs, les collègues ont fait par exemple grève à Nyon, à Payerne, à Aigle, à Montreux, à Burier (Tour-de-Peilz) ou à Yverdon. Ceci est d'autant plus remarquable en fin d'année scolaire avec les tests, les examens et les montagnes de corrections qui en découlent.

Pourtant, en juin 2018, lorsque les premières réunions des collectifs ont débuté en Suisse romande, il ne semblait de loin pas évident à toutes et tous que, dans l'enseignement aussi, les inégalités étaient importantes. Les discussions en amont sur quelques lieux de travail et au sein du comité enseignement ont permis la création d'une coordination de collègues, issues d'établissements différents et de tous degrés, intéressées à réfléchir aux difficultés spécifiques aux écoles vaudoises et à la mobilisation concrète dans les établissements scolaires.

Cette coordination a permis de mettre en contact une bonne quarantaine d'établissements différents. Elle est notamment à l'origine de la création de l'argumentaire spécifique à notre secteur, de l'élaboration du questionnaire, puis du cahier de revendications du SSP-Enseignement remis à la Cheffe du DFJC un mois avant la grève.

En parallèle, le SSP-Enseignement est allé à la rencontre d'une vingtaine d'établissements pour présenter la situation en Suisse, dans le canton de Vaud et dans les écoles et pour discuter de l'organisation de la mobilisation. Là encore, si la formule n'est pas nouvelle, elle a cette fois permis – en sus du travail de coordination – de soutenir, d'encourager, de révéler plusieurs femmes, membres ou devenues membres, dans leur capacité à sensibiliser, mobiliser, activer autour d'elles et avec elles. Ainsi, souvent – même si pas exclusivement – aux mains des hommes dans les écoles aussi, la mobilisation sur les lieux de travail a pris une forme différente en jouant un rôle plus que jamais formateur, permettant également de mettre en confiance des collègues femmes qui n'avaient jusqu'ici peut-être jamais osé saisir les rênes et se mettre en avant pour la cause. Et avec quel résultat !

LE DELAI D'INSCRIPTION AUX ASSISES EST PROLONGE JUSQU'AU 30 AOÛT

Plus d'infos sur: https://vaud.ssp-vpod.ch/secteurs/enseignement/ecole-post-obligatoire/

Ecoles de commerce

ENFIN UNE REFLEXION

Suite à la bataille menée par les collègues des gymnases de Beaulieu et de Renens avec le soutien des syndicats et celui de plusieurs autres gymnases (résolutions votées), la Cheffe du DFJC est revenue en partie sur sa décision concernant le regroupement des classes d'Ecole de commerce du Grand Lausanne sur deux sites uniquement.

Face aux arguments des collègues soutenu·e·s par les syndicats, Cesla Amarelle a certes maintenu l'idée de regroupement proposée par la Conférence des directrices·eurs de gymnases (CDGV), mais uniquement pour 2019-2020. Au-delà, l'avenir du regroupement dépendra des résultats du bilan et de la réflexion sur l'Ecole de commerce qui sera principalement effectuée dans le cadre d'assises cantonales.

Cette nécessité d'effectuer un bilan - demandé de longue date - sur cette formation avant de prendre d'éventuelles décisions de restructuration a toujours paru indispensable au SSP. Nous avons donc revendiqué, avec succès, l'organisation d'états généraux dont l'objectif sera, d'une part, de dresser un bilan de cette Ecole qui s'inscrit dans un contexte particulier entre certaines spécificités vaudoises (obtenues de vive lutte en 2015) et un cadre fédéral rigide et contraignant, et, d'autre part, de lister des mesures à mettre en place rapidement dans ces classes afin d' alléger et faciliter leur gestion pour les enseignant·e·s et apporter un meilleur encadrement pédagogique aux élèves.

La liste des mesures demandées par les enseignant·e·s à l'issue de cette journée sera remise à la Cheffe du DFJC en vue de négociations avec les syndicats.

Cette journée, financée par le DFJC et dont l'organisation logistique est prise en charge par la DGEP, est organisée en collaboration avec les syndicats et la CDGV. Elle aura lieu le 18 septembre prochain. Toutes et tous les enseignant·e·s de gymnase, intéressé·e·s à réfléchir autour de l'Ecole de commerce, et plus généralement aussi aux formations qu'elles·ils estiment que le gymnase doit pouvoir dispenser, ont été invité·e·s par la DGEP via leur direction à s'inscrire d'ici au 30 juin.

Toujours dans le cadre des négociations concernant cette école, le SSP-Enseignement a demandé une étude sur les profils sociologiques des élèves suivant cette filière, afin d'obtenir des éléments supplémentaires pour une meilleure compréhension de ce public et la mise en place d'éventuelles mesures supplémentaires pour un soutien plus adéquat. Cette revendication a également été retenue par la Cheffe du DFJC. Même si ce type d'études exige du temps, quelques informations devraient pouvoir être apportées comme contribution à la réflexion lors des assises de septembre.

PAREO

GESTION DES ABSENCES

La DGEO prévoit d'introduire une solution unique pour le suivi des présences, absences et retards dénommé « PAREO » intégrée à la plateforme IAM de l'Etat de Vaud comme NEO, LAGAPEO et les autres modules en élaboration. Les outils commerciaux utilisés dans certains établissements, School manager en particulier, bien que pratiques, posent des difficultés, notamment de sécurité informatique.

Le SSP – Enseignement a pu bénéficier d'une démonstration de l'outil en test actuellement dans de nombreux établissements. Cet outil étant appelé à être utilisé plusieurs fois par jour, la dimension pratique est centrale. Nous avons donc insisté sur la nécessité d'offrir une modalité simple d'authentification forte. Dans ce cadre, une modalité permettant de définir des appareils de confiance est maintenant en service depuis la fin du mois d'avril. Nous avons aussi constaté que plusieurs possibilités offertes par cette plateforme engendrent des procédures très chronophages. Nous avons donc demandé que les procédures basées sur une multiplication des validations soient supprimées car ce changement ne doit pas être l'occasion d'une inflation des contraintes administratives. Sur ce point, il est nécessaire de clarifier la validité d'une excuse donnée oralement par un parent. La plateforme doit accepter un motif par défaut puisque la possibilité de laisser la justification en suspens existe.

Ensuite, les modalités de visa doivent être différenciées entre le primaire et le secondaire. Dans les classes du secondaire, avec un très grand nombre d'intervenant-e·s, un visa systématique peut être justifié, ce qui est loin d'être le cas lorsqu'il n'y a que quelques enseignant-e·s concerné·e·s, comme au primaire. Le système doit aussi permettre d'éditer des rapports d'absences en fin de semestre, ceci afin d'éviter un report des totaux dans les points de situation. Ces rapports permettraient une meilleure information aux parents grâce à des précisions supplémentaires (allégements, stages, etc…). La possibilité actuellement offerte dans Schoolmanager de gérer les sanctions et les oublis doit être intégrée. Finalement, la plateforme doit partir du principe que les éventuels appels aux parents sont réalisés par les secrétariats. Des appels qui devraient pouvoir être envoyés de manière automatique (SMS). A moyen terme, nous souhaitons que les parents puissent accéder à certaines des fonctions en ligne (cyberadministration).

Le comité SSP – Enseignement a aussi procédé à une liste des outils informatiques indispensables dans la perspective de la fin d'Educanet2. Dossier à suivre dans les prochaines semaines.

CONCEPT 360:

AVEC QUELS MOYENS ?

Le DFJC a mené une grosse opération de communication autour d'une réorganisation des prestations liées à la pédagogie spécialisée, au soutien des élèves en difficultés et aux allophones. Dans ce cadre, il propose (enfin !) de développer des mesures socio-éducatives.

Cela doit être mis en oeuvre dans le cadre de concepts d'établissement qui partent des besoins des élèves et non pas d'un découpage administratif.

Autant le dire tout de suite, bien appliqué et correctement financé, ce projet serait une amélioration appréciable. Le conditionnel s'impose néanmoins au vu des nombreuses questions auxquelles le DFJC ne nous a donné aucune réponse.

Reprenons : tout le monde convient que la situation dans les classes vaudoises a évolué, que les conditions de travail se sont dégradées. Dans le primaire, les causes sont variées : changements sociétaux, augmentation de la variété culturelle et sociale, attentes parfois exagérées des parents, intégration d'élèves à besoins particuliers, augmentation de la charge administrative, complexification des procédures, ... Dans le secondaire, s'ajoutent les difficultés posées par la voie générale. Les autres professionnel-le-s sont, eux-aussi, sous pression, les services pédago-thérapeutiques largement sous-dotés, les listes d'attente importantes. De plus, l'inefficience actuelle génère de nombreuses mauvaises expériences dues à des intégrations mal préparées et des aides segmentées et bâclées. Notre syndicat constate tous les jours les dégâts occasionnés par des moyens insuffisants par rapport aux besoins. C'est le résultat d'un pilotage par les moyens et non par les besoins. C'est une logique qui dégrade les conditions de travail du personnel et celles d'apprentissage des élèves.

Le Concept 360 arrive donc dans une situation déjà tendue : la question des moyens mis à disposition de cette réforme est centrale alors que le canton de Vaud reste parmi ceux qui dépensent le moins pour la formation. C'est dans le domaine socio-éducatif que la nécessité de financement supplémentaire se fait le plus cruellement sentir. Déjà aujourd'hui, des moyens issus de l'enveloppe pédagogique ou destinés à des renforts spécialisés sont « détournés » pour mettre sur pied des dispositifs à visée socio-éducative. Il apparaît donc essentiel qu'une augmentation conséquente des budgets soit décidée. Dans le cas contraire, ce n'est pas seulement le Concept 360 qui se révèlera inopérant, mais tout le système qui dysfonctionnera. Faute de moyens suffisants, il ne s'agira que de gérer la pénurie et l'autonomie donnée aux établissements ne sera qu'une chimère. De plus, les nombreuses missions nouvelles ou plus complexes auront inévitablement un impact qui doit être pris en compte dans le calcul du temps de travail.

Encore une fois, ce n'est pas parce que le Concept 360 comprend de nombreux éléments intéressants qu'il échappe à l'équation financière et à une réflexion sur les conditions de travail. Au DFJC de prendre ses responsabilités !

La position du SSP sur les différents aspects du Concept 360 est à consulter sur notre site internet.

Photo: Valdemar Verissimo

ON NE LÂCHE RIEN !

Nous sortons renforcé·e·s du 14 juin. L'énergie, la motivation et le sens syndical magnifiques des militantes et le soutien sans faille des militants et secrétaires, a permis cette réussite sans précédent.

Il s'agit maintenant de poursuivre cette construction et de ne plus rien lâcher, à commencer par nos exigences d'ouverture de négociations. Nous resterons en colère tant qu'il faudra ! Pour l'égalité dans les écoles et par solidarité pour toutes les femmes.

REJOIGNEZ-NOUS POUR PERMETTRE DE RENFORCER ENCORE PLUS NOTRE LUTTE POUR L'ÉGALITÉ EN ADHÉRANT AU SSP !

BRÈVES SYNDICALES

VACANCES 2021-2027: CONSULTATION

Le rythme de travail au cours d'une année scolaire est grandement influencé par les pauses prévues sous la forme de vacances scolaires.
Tant les élèves que les enseignant-e-s doivent pouvoir souffler à intervalle régulier, autant d'occasions pour consacrer du temps au travail librement géré (corrections et préparation) que pour un ressourcement nécessaire. Ce ressourcement étant le gage d'une meilleure disposition aux apprentissages et une protection contre les atteintes à la santé liées à l'épuisement. Toutes les études en chronobiologie démontrent la nécessité d'avoir un programme le plus régulier possible, en moyenne 7 semaines d'école puis 2 semaines de vacances. Sur plusieurs points, nous avons obtenu des adaptations qui aboutiront à raccourcir la période entre Pâques et l'été et à allonger la période entre la rentrée d'août et les vacances d'octobre. Il n'en demeure pas moins que la question du lien entre vacances et date des fêtes de Pâques devra une fois être posée puisqu'elle est la cause des principaux déséquilibres. En effet, les intérêts des élèves et des enseignant-e-s doivent primer sur des motivations basées sur les habitudes ou des considérations économiques liées au milieu du tourisme.

BUREAUTIQUE: DES HEURES AU RABAIS?

Alors que, depuis 2013 et une décision du directeur général de l'enseignement obligatoire, les heures de bureautique étaient rétribuées en 22e, la DGEP a décidé unilatéralement de baisser cette rétribution en la passant en 25e dès la rentrée prochaine.
Le SSP-Enseignement s'est immédiatement opposé à cette décision, D'abord, car comme le stipule l'art. 34.1 du DLESS, les collègues enseignant cette discipline devraient être retribué-e-s "(...)en fonction du titre qui donne droit à la colocation la plus élevée, et ceci pour l'ensemble de leur enseignement", ce qui veut dire en 22e. Ensuite, du point de vue de l'esprit du règlement, l'on ne peut de plus arguer que cette discipline n'exigerait pas de corrections ou d'évaluation puisque les enseignant·e·s de bureautique délivrent en 1ère, 2e et 3e année de l'ECG des attestations de modules (définis par le plan d'étude).
Le Directeur général a maintenu sa position tout en affirmant son ouverture "la réouverture de la discussion en la matière". Le SSP estime que la DGEP devrait non seulement ouvrir des négociations mais également maintenir la rémunération en 22e, d'ici à la fin desdites négociations. La chasse aux petites économies ne peut pas tenir lieu de politique salariale.

GRATUITÉ DES ACTIVITÉS SCOLAIRES

Le SSP–Enseignement a pris position sur les discussions en cours quant à l'application par le DFJC de l'arrêt du Tribunal fédéral concernant la gratuité des activités scolaires (voir le courrier complet sur notre site).
Da'bord, le SSP considère que les activités hors bâtiments scolaires sont non seulement justifiées pédagogiquement – nous considérons que l'existence même des sorties, camps et voyages d'études est une condition indispensable à un enseignement de qualité – mais relèvent clairement du cadre légal, notamment de la LEO et de la Loi sur l'éducation physique.
Ensuite, Le SSP rappelle que la réduction de la part à charge des parents est une tendance positive. Certaines communes sont particulièrement en difficultés car elles ne respectaient pas la loi actuelle qui prévoyait une "participation" des parents et non pas une prise en charge de la plus grande part des coûts.
Enfin, Le SSP – Enseignement soutient toutes les idées qui permettraient de maintenir et développer les activités dont il est question dans ce courrier (tarif réduit dans les transports publics, arrangement avec les remontées mécaniques,…). Par contre, nous nous opposons absolument à toute péjoration des ratios d'encadrement.

INFORMATIONS - ADHÉSION

Le SSP-Enseignement est le groupe du Syndicat suisse des services publics qui réunit les enseignant-e-s du canton de Vaud, sans distinction de statut, du CIN, de l'école obligatoire et du postobligatoire. Le SSP regroupe dans tout le pays plus de 35 000 salarié-e-s accomplissant des tâches d'intérêt public (enseignement, administration, santé, social,...) dont près de 5000 enseignant-e-s. Il est membre de l'Union syndicale suisse.

☐ **JE SOUHAITE PLUS D'INFORMATIONS SUR LE SSP-ENSEIGNEMENT**
☐ **JE SOUHAITE ADHÉRER AU SSP-ENSEIGNEMENT**

Nom — Prénom
Rue et n° — Localité
Téléphone — Lieu de travail

À renvoyer à : SSP Région Vaud - case postale 1324 - 1001 Lausanne ou à vaud@ssp-vpod.ch

RÉDACTION

Cora Antonioli, Julien Eggenberger, Raphaël Ramuz, Comité SSP-Enseignement.

SYNDICAT DES SERVICES PUBLICS
AVENUE RUCHONNET 45
CASE POSTALE 1324
1001 LAUSANNE
T 021 341 04 10 / F 021 341 04 19
VAUD@SSP-VPOD.CH

Pour plus d'informations sur nos activités, consulter les anciennes lettre d'informations et trouver les prises de position du SSP :
HTTP://VAUD.SSP-VPOD.CH
FACEBOOK : SYNDICAT SSP VAUD